RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du 10 JUIN 2015

portant approbation d'élections de membres correspondants à l'Académie d'agriculture de France

NOR : AGRS1511460A

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu le décret n° 2014-579 du 4 juin 2014 relatif à l'Académie d'agriculture de France ;

Vu le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2014,

Arrête :

Article 1er

Sont approuvées les élections suivantes à l'Académie d'agriculture de France, en qualité de membres correspondants :

- Section « Productions végétales »

M.Jean Pierre BASTIÉ.

M. François Jean LAFITTE.

- Section « Forêts et filière Bois »

Mme Catherine BASTIEN.

M. Gabriel TANDEAU de MARSAC.

- Section « Sciences humaines et sociales »

M. Jean Pierre JESSENNE.

M. Pierre-Benoît JOLY.

- Section « milieux et êtres vivants »

M. Jean-François BRIAT.

- Section « Sciences de la vie »

Mme Hélène JAMMES.

M. Philippe LEMANCEAU.

- Section « Environnement et territoires »

Mme Agnès DUCHARNE.

M. Christian WALTER.

- Section « Alimentation humaine »

M. Joël DORÉ.

M. Hervé LAFFORGUE.

- Section « Agrofournitures »

M. Bernard AMBOLET.

M. Alain JEANROY.

M. Constant LECOEUR.

M. Guy WAKSMAN.

- Section « Economie et politique »

Mme Marie-Françoise BRIZARD.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 10 JUIN 2015

Le ministre de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt,
porte-parole du Gouvernement,

Stéphane LE FOLL